

Casseneuil, le 29 août 2022

**A l'attention des parents d'élèves,**

Chers parents,

A la veille de la rentrée des classes, nous tenons à vous envoyer quelques précisions concernant le **protocole sanitaire** qui sera en vigueur à compter du jeudi 1er septembre 2022.

Ainsi, pour votre information, vous trouverez en pièce jointe :

➤ **l'infographie du protocole sanitaire et du cadre de fonctionnement** pour l'année scolaire 2022-2023.

A compter de ce jour, l'ensemble des écoles de la France métropolitaine sont concernées par le **niveau « socle »** du protocole publié par l'Education Nationale. Vous trouverez le détail des mesures, dans le document **ci-joint.**

Voici les principes à retenir pour le « socle »:

- **Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves et les personnels.**
- **La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est pas requise.**
- **Les activités physiques et sportives peuvent se dérouler sans restrictions.**
- **Le lavage régulier des mains ; l'aération fréquente des locaux sont recommandés.**
- **Le nettoyage des sols et la désinfection régulière des surfaces sont recommandés.**

Ensemble, nous serons tous mobilisés pour accueillir vos enfants dans un cadre sécurisant et bienveillant afin de leur permettre de réussir cette année scolaire.

Nous vous remercions de votre confiance et souhaitons aux enfants une bonne rentrée.

Bien cordialement,

O.SEVERAC

*Chef d'établissement -1<sup>er</sup> degré*

